



Saison 2020-2021

Bureau

PV n° 8 – Réunion du mercredi 23/02/2021 à 18h30

En Visio

Présent(e)s : Mesdames CHARLES Barbara (membre), GUÉRIN Mylène (SG et 1^{ère} Vice-Pdte), LECOT Marie-Anne (TG) et VAN MUISWINKEL Delphine (TG Adjointe),

Messieurs LECOT Reynald (4^e Vice-Pdt), RENARD L. (2^e Vice-Pdt), ROUALET Cyril (3^e Vice-Pdt) et TAFFINEAU Didier (Président).

Excusé : Monsieur LEMESTRE Mickaël (membre).

Le Président Didier TAFFINEAU accueille les participants et espère que tout le monde est en forme malgré cette période de pandémie sanitaire extrêmement complexe et difficile pour tout le monde.

1. RÉPARTITION DES TÂCHES ET RÔLES DE CHACUN

Suite à l'envoi du fichier excel par Mylène GUÉRIN Secrétaire Générale chaque président de commission a travaillé sur les différentes tâches. Cyril ROUALET, pour raisons professionnelles, n'a pas réussi à le retravailler pour cette présente réunion. Il le fera dès que possible. Les présents font un tour d'horizon de ce fichier et font part de leurs impressions et suggestions. Le Président Didier TAFFINEAU procède aux modifications en séance au fil de l'eau. Didier renverra le tableau modifié afin que Cyril puisse finaliser ses domaines de compétences et que Cyril puisse nous faire part de certaines propositions pour compléter ce travail.

2. INFORMATIONS ET ACTUALITÉS

• 2-1 – E-FFBB :

Les clubs ont reçu des nouveaux codes d'accès pour les infos E-FFBB.

Nous récupérerons le 3^{ème} compte (licence) prévu pour le Comité 89 qui avait été affecté à l'origine à Sylvie VALTAT et nous l'attriburons à Mylène GUÉRIN Secrétaire Générale et Présidente des affaires administratives, communication et promotion.

Ce compte permet de gérer en direct le compte du Comité sur l'Intranet de la FFBB. De plus, Cyril ROUALET nous précise que nous pourrions diffuser des informations du comité sur E-FFBB.

• 2-2 – Réunion en Visio avec la FFBB, les Ligues et les Comités :

Le Président Didier TAFFINEAU rappelle que la réunion (avec tous les Présidents de Ligues régionales, des Comités départementaux et des élus du Comité Directeur Fédéral) en Visio avec le Président de la FFBB s'est déroulée le lundi soir 15/02/2021, le président de la FFBB a rappelé le caractère confidentiel des informations diffusées lors de ces réunions internes FFBB-Ligues-Comités. Il était très mécontent car il y a eu des fuites sur les réseaux sociaux immédiatement après la fin de cette réunion.

Comité Départemental de l'Yonne de Basket-Ball



Maison des Sports - Bâtiment A - 10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex

☎ 03.86.52.37.49 ✉ secretariat@yonnebasketball.org 🌐 www.yonnebasketball.org 📘 Yonne BasketBall

N° Siret : 429 828 106 00030 - APE : 9312Z - RNA : W891000826



- **2-3 - Baisse du nombre de Licencié(e)s :**

Rappel du nombre de licenciés avec comparatif de la saison précédente à fin janvier.

Baisse globale de -524 licenciés soit -35% (de 1 485 nous sommes à fin 01/2021 à 961 licenciés).

En Mini-Basket, jusqu'aux U11 baisse de -240 licenciés soit -48% (de 503 nous sommes à fin 01/2021 à 263 licenciés).

- **2-4 - Dispositions économiques :**

Afin d'aider les clubs en cette période de pandémie sanitaire inédite, des dispositions économiques seront à prendre (décisions à faire remonter à la FFBB pour maximum le 15/03/2021) :

Le Président Didier TAFFINEAU propose que les frais « **droits d'engagement** » soient gratuits pour cette saison 2020-2021, même si celle-ci devait repartir en fin de saison. Il y aurait une « facture » d'établie à 100 % et ensuite un « avoir comptable » serait établi à 100 % pour chaque engagement, donc un Net à Payer pour les Clubs à 0,00 €. Cela représenterait un gros budget et une perte sèche pour le Comité de près de 4 000 € (montant précis de 3 815 € pour les droits d'engagement 5x5). Cette proposition est adoptée à l'unanimité par l'ensemble des présent(e)s. Proposition qui sera à soumettre lors du prochain Comité Directeur.

Pour précision, la FFBB a décidé de rembourser également les « droits d'engagement » à 100 %. Pour la Ligue de BFC, la décision pour la prise en charge (partielle ou totale) des « droits d'engagement » sera prise lors du Comité Directeur du jeudi 11/03/2021 .

La FFBB a précisé que le remboursement total des licences, n'est absolument pas envisageable, il y aurait, suivant les possibilités de chaque instance (FFBB, Ligue Régionale, Comité Départemental), des remboursements partiels à envisager sur la **partie « extension » de chaque licence**. Le Président D. TAFFINEAU pense raisonnable d'envisager un remboursement partiel de la partie « extension » de chaque licence entre 1 € et 4 €. Les membres présents pensent que 2 € serait judicieux ce qui représenterait un budget pour le Comité 89 d'environ 2 000 € (actuellement 961 licenciés x 2 € = 1 922 €). Proposition à soumettre lors du prochain Comité Directeur.

Pour précision = La FFBB a décidé de rembourser la partie « extension » de chaque licence à 100 %. Pour la Ligue de BFC, la décision pour la prise en charge (partielle ou totale) de l'extension de chaque licence sera prise lors du Comité Directeur du jeudi 11/03/2021 .

La FFBB n'a pas encore finalisé son plan de reconquête des licenciés pour la saison prochaine 2021-2022. Pour le Comité 89, il faudra également que nous puissions travailler sur les futures propositions que la FFBB devrait nous divulguer pour la reconquête des licenciés pour la prochaine saison 2021-2022, en étroite collaboration avec l'ensemble de nos clubs.

3. QUESTIONS DIVERSES

- **3-1 – E-Marque V2 sur FBI :**

Laurent RENARD nous informe de la « Formation configuration E-Marque V2 sur FBI » du mercredi 17/02/2021 en Visio à 18h30 dispensée par la Ligue de BFC par Benjamin SOUSSIA (Président de la CRO

Comité Départemental de l'Yonne de Basket-Ball



Maison des Sports - Bâtiment A - 10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex

☎ 03.86.52.37.49 ✉ secretariat@yonnebasketball.org 🌐 www.yonnebasketball.org 📘 Yonne BasketBall

N° Siret : 429 828 106 00030 - APE : 9312Z - RNA : W891000826



et référent E-Marque V2 pour la BFC auprès de la FFBB) à l'attention de tous les responsables des Commissions Sportives.

Il explique l'outil et les paramétrages qui fluidifieront les retours d'informations de la feuille de marque et faciliteront la vérification des matchs au retour des feuilles. Les inconvénients seront au niveau de la formation ou il faudra créer des rencontres car un numéro de rencontre ne peut servir qu'une seule fois. Les formations ne pourront pas se faire à plusieurs sur le même match.

Autre inconvénient à revoir avec la CRO car cela peut poser de gros problèmes dans certains gymnases et certains territoires, il faudra une connexion Internet obligatoire en direct pour télécharger les matchs sur FBI et rester connecté pendant toutes les rencontres, il n'y aura plus de sauvegarde. Mylène et Laurent feront un message à Benjamin SOUSSIA pour l'alerter de cette difficulté pour les clubs.

- **3-2 – Formation et information à venir :**

Formation au logiciel Compta CEGID avec comptable de la FFBB M. VIGNERON Louis = toute la journée du mercredi 24-02-2021 au siège du Comité 89 à l'attention de Marie-Anne LECOT (Trésorière Générale), Delphine VAN MUISWINKEL (Trésorière Générale Adjointe) et Didier TAFFINEAU (Président).

Réunion d'information des Référents Licences avec la FFBB = le jeudi 4-03-2021 à 18h30 par Visio, avec la participation de Delphine VAN MUISWINKEL, Cyril ROUALET et Floriane (notre Secrétaire Administrative).

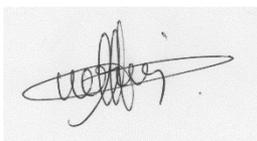
- **3-3 – Les 2 soirées Techniques, les lundis à 18h30 : 15/03 à Héry et 29/03 à Joigny :**

Information à refaire aux clubs, élus, etc... pour promouvoir ces 2 soirées Techniques : voir si nous pourrions réellement les tenir en présentiel, nous interrogerons la FFBB. Notre CTF Paul-Miguel doit s'assurer qu'Héry et Joigny sont bien autorisés, par leur municipalité, à nous accueillir pour organiser ces 2 événements départementaux.

Toutes les questions diverses ont été abordées, le Président Didier TAFFINEAU remercie l'ensemble des participants à cette réunion de Bureau et souhaite une excellente fin de soirée à tous.

Prochaine réunion → Comité Directeur le mardi 9 mars 2021 à 18h30 par Visio.

La séance est levée à 20h50



Mylène GUÉRIN,
Secrétaire Générale



Didier TAFFINEAU,
Président

Comité Départemental de l'Yonne de Basket-Ball



Maison des Sports - Bâtiment A - 10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex
 ☎ 03.86.52.37.49 ✉ secretariat@yonnebasketball.org 🌐 www.yonnebasketball.org 📘 Yonne BasketBall
 N° Siret : 429 828 106 00030 - APE : 9312Z - RNA : W891000826

